

Nouvelles ouvertures commerciales en Alsace

la fibre est arrivée !

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, la construction du réseau fibre optique Rosace se poursuit, dans le cadre du plan Très Haut Débit initié par la Région Grand Est en liaison avec la Collectivités Européenne d'Alsace.

Dans le contexte actuel, la Région Grand Est et Rosace ne sont pas en mesure d'organiser immédiatement des réunions publiques et adaptent leur communication à l'attention des habitants et des entreprises des communes concernées par l'arrivée de la fibre optique.

Une information explicative (Cf. annexe) est transmise à chaque commune et intercommunalité partenaire, qui en assurent la diffusion selon leurs canaux.

Les habitants et entreprises pourront souscrire un abonnement très haut débit, auprès de l'opérateur⁽¹⁾ de leur choix présent sur le réseau Rosace, après avoir vérifié leur éligibilité sur le lien <https://www.rosace-fibre.fr/eligibilite>. Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de chaque local est gratuit, pris en charge dans le cadre du projet Rosace (sauf travaux particuliers).

(1) Le réseau régional public Rosace est ouvert à tous les opérateurs internet qui le souhaitent. On dénombre actuellement (<https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs>) :

- 15 fournisseurs d'accès internet « grand public » : Bouygues Télécom, CIC, Comcable, Coriolis Télécom, Crédit Mutuel, Free, iBloo, K-net, Nordnet, Orange, Ozone, SFR, Vialis, Vidéofutur
- 40 fournisseurs dédiés aux besoins des professionnels.

Au 16 mars 2021, la fibre sera disponible dans 8 communes nouvelles et le réseau fibre se densifiera dans 6 autres communes.

Sauf indication contraire, les communes sont ouvertes en totalité

- Communauté de communes Hanau - La Petite Pierre
Lichtenberg
- Communauté de communes du Pays Rhénan
Dalhunden et **Sessenheim** (commune désormais ouverte en totalité)
- Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile
Obernai (poursuite de l'ouverture commerciale – entrée Est : partie Sud du Parc des Roselières depuis l'allée des Ormes, Quartier Europe Sud à l'exception de la rue Maréchal Koenig sauf n° 1-3-5 et le n° 1 rue Othon Pisot)
- Communauté de communes du Canton d'Erstein
Hindisheim et **Kogenheim**
- Communauté de Communes de la Vallée de Villé
Albé et **Villé** (commune désormais ouverte en totalité)
- Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé
Riquewihr (première étape d'ouverture commerciale - secteurs ouest et sud jusqu'à l'avenue Méquillet, sauf rues des Tuileries, de Montbéliard, de l'Oberberg, des Châtaigniers et du Cormier en raison d'une opération d'enfouissement et sauf la zone d'activités)

- *Communauté de Communes du Pays Rhin-Brisach*
Fessenheim (première étape d'ouverture commerciale – secteur ouest jusqu'aux rues du Noyer, des Ecoles, du Cimetière, des Casernes) et **Neuf-Brisach**
- *Communauté de Communes Sundgau*
Froeningen
- *Communauté de Communes Sud-Alsace Largue*
Pfetterhouse
- *Saint-Louis-Agglomération*
Blotzheim (commune désormais ouverte en totalité)

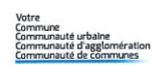
Au 1^{er} mars 2021, ce sont 357 000 prises déjà construites, dont près de 300 000 ouvertes à la commercialisation dans 579 communes (83% des communes à couvrir).

Plus de renseignements sur l'aménagement et les usages numériques en Région Grand Est :
www.grandest.fr/la-fibre/

Rosace – la fibre optique en Alsace : www.rosace-fibre.fr – Twitter : @Lafibreenalsace

CONTACT PRESSE : presse@grandest.fr
prenom.nom@grandest.fr

Avec le soutien de



la fibre est arrivée !

Vous allez désormais pouvoir bénéficier de débits Internet inégalés.

Malheureusement la crise sanitaire ne permet pas d'organiser immédiatement une réunion publique de présentation des modalités d'accès à la fibre.

Dans cette attente, rendez-vous sur www.rosace-fibre.fr ou flashez le QR-code et laissez-vous guider :



1. tester votre éligibilité <https://www.rosace-fibre.fr/eligibilite/>
2. télécharger la plaquette particuliers <https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/telechargements/>
3. découvrir les offres <https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/>

A la date d'arrivée de la fibre dans votre commune, 14 opérateurs grand public sont clients du réseau Rosace. Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de votre logement/entreprise est gratuit. Les dates de commercialisation de leurs offres et les conditions d'abonnement sont fixées par chaque opérateur, indépendamment de Rosace.

Le technicien chargé de votre raccordement doit respecter les recommandations des autorités sanitaires et appliquera les mesures barrières pour se protéger et vous protéger.

Un conseil : avant votre raccordement, si vous le pouvez, vérifiez comment le fil téléphonique arrive dans votre logement (entre la rue et l'intérieur) car la fibre sera posée en parallèle.

Et suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Rosace TV avec le lien <https://bit.ly/vidéoaniméeRosace> (ou le QR-code)



Pour toute question, contactez-nous www.rosace-fibre.fr/contact

[Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet www.rosace-fibre.fr](http://www.rosace-fibre.fr)

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

Avec le soutien de